

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS pour les particuliers. Déchetterie d'Anet



À partir du 1^{er} octobre 2015, l'accès à la déchetterie d'Anet se fait exclusivement par carte.

Comment vous procurer une carte ?

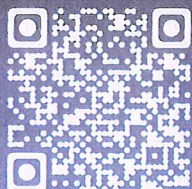
- Sur place : à l'accueil de proximité.
- à la déchetterie d'Anet :
du 3 juin au 1^{er} août 2015.
- Par voie postale : envoyez sur papier libre les informations suivantes :
 - nom,
 - numéro de téléphone,
 - adresse,
 - photocopie de votre pièce d'identité,
 - photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois*.

**La pièce d'identité et le justificatif doivent être au même nom.*

à Agglo du Pays de Dreux « Demande de carte déchetterie »
4 rue de Châteaudun - BP 20159 - 28103 Dreux Cedex.

- En ligne : sur le site www.dreux-agglomeration.fr
onglet «Déchets», rubrique «vos demandes».

En cas de perte ou de vol, toute réédition vous sera facturée 5€



Une question ?

Contactez-nous au 02 37 64 82 00
ou rendez-vous sur le site
www.dreux-agglomeration.fr